

B 3^{ème} niveau conditions 2009 :

5 ans d'ancienneté dans le grade de secrétaire administratif de classe supérieure ou de contrôleur du trésor public de 1^{ère} classe

ET

Etre au 4^{ème} échelon et âgé de 46 ans au moins au 31 décembre de l'année de promotion.